



INSTITUT DE LA VALLÉE DU RIFT | PROJET USALAMA  
COMPRENDRE LES GROUPES ARMÉS CONGOLAIS

# NORD-KIVU

CONTEXTE HISTORIQUE DU  
CONFLIT DANS LA PROVINCE  
DU NORD-KIVU, À L'EST DU CONGO

L'INSTITUT DE LA VALLÉE DU RIFT | PROJET USALAMA

---

Nord-Kivu

Contexte historique du conflit  
dans la province du Nord-Kivu,  
à l'est du Congo

JASON STEARNS



Publié en 2012 par l'Institut de la Vallée du Rift  
1 St Luke's Mews, Londres W11 1DF, Royaume-Uni  
PO Box 30710 GPO, 0100 Nairobi, Kenya

#### LE PROJET USALAMA

Le Projet Usalama de l'Institut de la Vallée du Rift fournit des éléments d'information sur les groupes armés de la République démocratique du Congo. Le Projet est soutenu par Humanity United et Open Square et mené en collaboration avec l'Université catholique de Bukavu.

#### L'INSTITUT DE LA VALLÉE DU RIFT (RVI)

L'Institut de la Vallée du Rift ([www.riftvalley.net](http://www.riftvalley.net)) œuvre en Afrique de l'Est et centrale afin d'accroître l'influence du savoir local sur le développement social, politique et économique.

#### L'AUTEUR

Jason Stearns, auteur de *Dancing in the Glory of Monsters: The Collapse of the Congo and the Great War of Africa*, a été Coordonnateur du Groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC. Il est Directeur du Projet Usalama du RVI.

DIRECTEUR EXÉCUTIF DU RVI: John Ryle

DIRECTEUR DE PROGRAMMES DU RVI: Christopher Kidner

DIRECTEUR DU PROJET USALAMA DU RVI: Jason Stearns

DIRECTEUR ADJOINT DU PROJET USALAMA DU RVI: Willy Mikenye

CHARGÉ DE PROJETS GRANDS LACS DU RVI: Michel Thill

RÉDACTEUR RVI DU RAPPORT: Fergus Nicoll

CONCEPTION DU RAPPORT: Lindsay Nash

TRADUCTION FRANÇAISE: Catherine Dauvergne-Newman, *horizons*

CARTES: Jillian Luff

IMPRESSION: Intype Libra Ltd., 3/4 Elm Grove Industrial Estate, London SW19 4HE

ISBN 978-1-907431-07-4

COUVERTURE: Des personnes déplacées à Kiwanja, au Nord-Kivu, attendent l'aide du Programme alimentaire mondial (2008). Photographie de Marcus Bleasdale. Cette photographie ne représente aucun des groupes ou individus qui figurent dans ce rapport.

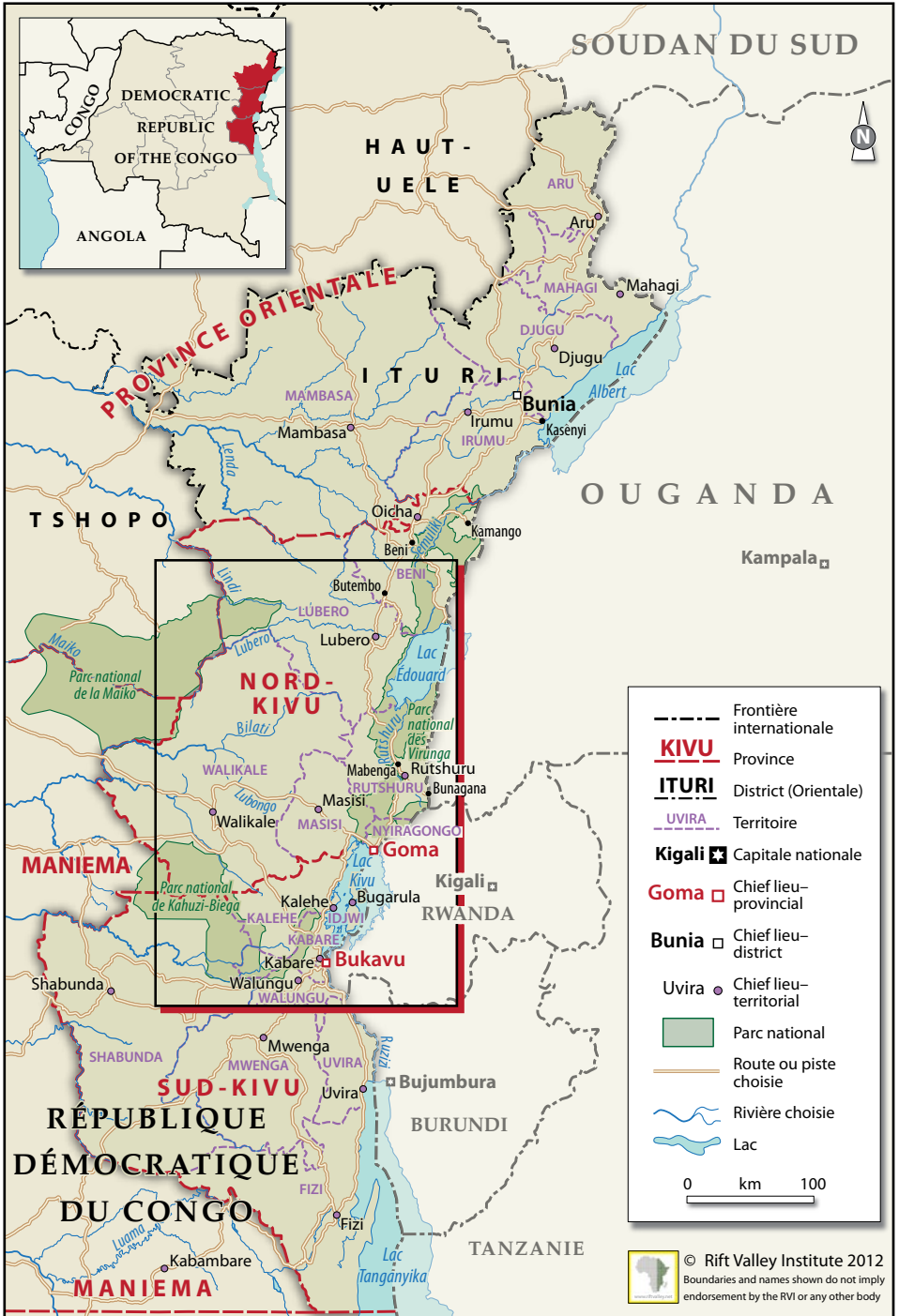
DROITS: Copyright © The Rift Valley Institute 2012

Image de couverture © Marcus Bleasdale 2008

Texte et cartes publiés au titre de la licence Creative Commons Attribution-Noncommercial-No Derivative [www.creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0).

Ce rapport peut être téléchargé gratuitement sur le site [www.riftvalley.net](http://www.riftvalley.net)





Carte 1. L'est du Congo, montrant la région de la carte détaillée à l'intérieur de l'endos



Map 2. Nord-Kivu, montrant les territoires du Petit-Nord

# Table des matières

Préface: Le Projet Usalama	6
Résumé	8
1. Introduction	10
2. Signes précurseurs du conflit	12
Transformation coloniale de la société congolaise	14
Immigration rwandaise et politique foncière coloniale	16
3. Identité, foncier et violence après l'indépendance	23
Premiers pas vers la démocratie et violence	23
Mobutu, nationalité et droit foncier	26
Le début de la violence de masse (1990–1996)	29
L'AFDL et la Première guerre du Congo (1996–1997)	34
Le RCD et la Deuxième guerre du Congo (1998–2003)	35
4. Gouvernement de transition et au-delà (2003–aujourd'hui)	38
L'ascension de Laurent Nkunda et d'Eugène Serufuli	39
The Goma Conference and <i>Amani Leo</i>	42
5. Conclusions et considérations politiques	46
Glossaire et acronymes	49
Bibliographie	51
Carte 1. L'est du Congo, montrant la région de la carte détaillée à l'intérieur de l'endos	3
Carte 2. Nord-Kivu, montrant les territoires du Petit-Nord	4

# Préface: Le Projet Usalama

Le Projet Usalama (qui signifie «paix» ou «sécurité» en swahili) de l'Institut de la Vallée du Rift a été créé en réponse à la violence permanente qui règne dans l'est de la République démocratique du Congo. Des milliards de dollars ont été consacrés à la résolution du conflit afin de mettre fin aux souffrances prolongées qu'endurent les habitants de cette région depuis deux décennies. Pourtant, les organisations internationales qui opèrent en RDC—et même le gouvernement congolais—ne comprennent pas bien les groupes armés congolais au cœur du conflit. Le Projet Usalama examine les racines de la violence, dans le but de mieux comprendre l'ensemble des groupes armés, y compris les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

Le programme de recherche Usalama s'appuie sur plusieurs interrogations: quel est l'historique de ces groupes armés? Qui les soutient et les contrôle? Quelles relations les différents groupes entretiennent-ils avec l'État, les États voisins, les intérêts commerciaux et les forces armées congolaises? Pourquoi a-t-il été si difficile de démobiliser certains groupes, alors que d'autres ont disparu? Et existe-t-il certaines caractéristiques récurrentes dans les manières dont les groupes prolifèrent, négocient avec l'État, puis disparaissent?

Le Projet adopte principalement une approche qualitative. Il analyse les sources historiques—et les quelques informations quantitatives disponibles—et revient sur l'origine des groupes armés au moyen d'entretiens réalisés avec des responsables politiques, des hommes d'affaires, des représentants de la société civile et des membres de groupes armés. Le Projet repose également sur des travaux de grande envergure menés sur le terrain par des chercheurs internationaux et congolais. Parmi les résultats figurent des rapports sur des groupes armés spécifiques et les grandes zones géographiques du conflit, ainsi qu'une série de séminaires et d'ateliers en RDC.

La plupart des entrevues pour le présent rapport ont été réalisées sous couvert d'anonymat. Lorsque la confidentialité a été demandée,

les informations d'identification dans le rapport se limite à un nombre avec un lieu et une date, par exemple, Usalama Projet interviewé n ° 105, Goma, 28 août 2012. Dans le cadre de la recherche, des comptes rendus d'événements importants et potentiellement contestés ont été confirmés par des sources multiples avec connaissance de première main des événements en cause.

Nombre des entretiens réalisés pour les besoins du présent rapport ont été menés sous couvert d'anonymat. Pour toutes les personnes interrogées qui ont demandé à rester anonymes, les informations d'identification figurant dans le rapport se limitent à un numéro associé à un lieu et une date, par exemple «Personne interrogée n° 105, Goma, 28 août 2012». Lors de nos travaux de recherche, des récits relatifs à des événements significatifs et parfois contestés ont été confirmés par de multiples sources ayant une connaissance directe des événements en question.



# Résumé

La perpétuation de la violence dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) peut être déroutante tant elle est complexe: profusion de factions armées, myriade d'acronymes et multiples griefs à l'origine de différents conflits—qu'ils soient de nature politique, financière ou ethnique ; locale, nationale ou transfrontalière.

La province du Nord-Kivu constitue l'épicentre de la guerre en RDC. C'est là qu'est née une multitude de groupes armés, plus d'une vingtaine ayant été créés au cours des deux dernières décennies. C'est aussi là que les signes précurseurs des guerres du Congo sont apparus, à travers une violence ethnique en 1993 ; et c'est encore là que persistent aujourd'hui les obstacles les plus redoutables à la stabilité du pays. Le présent rapport a pour objectif de présenter le contexte historique de ces conflits en décrivant leur dynamique sociale, politique, économique. Il se concentre sur la partie méridionale du Nord-Kivu—et plus spécifiquement sur les territoires de Masisi, de Rutshuru et de Walikale—où le gouvernement congolais se trouve actuellement confronté au plus important défi à son autorité.

Les groupes armés apparus au Nord-Kivu affichent des caractéristiques communes, mais aucune théorie ne permet de les expliquer tous. Ces groupes se nourrissent de trois sources d'instabilité: locale, régionale et nationale. L'État congolais est vétuste et a tendance à privilégier les intérêts privés. Il n'y règne ni la primauté du droit propice à garantir le respect des droits de propriété, ni la force de loi qui permettrait de réprimer les rivaux armés. Cette faiblesse renforce l'idée selon laquelle le recours à la force armée représente le seul moyen de protéger les biens et les libertés individuelles.

Cette violence a exacerbé les tensions entre communautés locales, et elle a plus spécifiquement provoqué une division entre les groupes dits autochtones—les communautés dont la présence est la plus solidement établie—et les populations Hutu et Tutsi, dont beaucoup sont arrivées en tant qu'immigrants aux époques coloniale et postcoloniale. La plupart

des combats qui ont lieu aujourd'hui sont la conséquence directe de ce clivage, endurci par deux décennies de tueries entre les deux parties.

Enfin, les élites locales, surtout à Kigali et Goma, sont devenues parties prenantes aux groupes armés qui, selon elles, les aident à préserver leurs intérêts—que ce soit directement en protégeant les entreprises et leur sécurité personnelle, ou indirectement en soutenant leur influence et en leur donnant un levier politique.

C'est ce puissant mélange de discrimination ethnique, d'insuffisance étatique et d'intérêts des élites qui, d'après de nombreux observateurs externes, rend le conflit insoluble. Mais les groupes armés sont également très différents: si certains sont nés de manière organique des réalités de la vie rurale, d'autres ont été délibérément créés par les responsables politiques locaux, et d'autres encore sont exploités pour servir les intérêts des hommes d'affaires des grandes villes. Certains ont perdu de vue leur motivations initiales, tandis que d'autres continuent d'appliquer leurs principes fondateurs. Il est du reste étonnant de constater que, sur les plans de la politique et du plaidoyer, certains ont disparu tandis que d'autres résistent et persistent. Il serait utile de mettre au clair ces différences pour expliquer les principaux obstacles à la paix dans la région.

# 1. Introduction

En 2002, les différentes parties belligérantes en RDC ont signé un accord de paix ordonnant l'arrêt formel des hostilités présentes dans le pays depuis 1998. Si l'accord de paix est parvenu à réunir les factions rivales au sein d'un gouvernement de transition et à produire des élections crédibles en 2006, il n'est pas arrivé à mettre fin à la violence. Les combats se sont intensifiés dans la région des Kivus, dans l'est du pays, atteignant une virulence aussi forte que pendant la guerre.

Pourquoi l'accord de paix n'a-t-il pas amené la paix dans les Kivus, alors que dans d'autres régions, par exemple au nord du Katanga et en Ituri, la violence a considérablement baissé? Les interprétations de la pérennisation de la violence dans l'est du Congo sont diverses, et mettent en évidence des griefs relatifs au foncier et à l'identité, l'avidité des élites locales et internationales, ou encore la faiblesse et la vénalité de l'État congolaise.<sup>1</sup> Les enjeux sont importants, chaque analyse menant à une solution différente. Ce rapport fournit un historique du conflit dans la partie méridionale du Nord-Kivu – les territoires de Masisi, Rutshuru, Nyiragongo et Walikale, souvent appelés le «Petit-Nord» –, qui constitue sans doute l'épicentre des guerres du Congo.

Depuis l'époque coloniale, les dissensions civiles se trouvent au cœur de la violence, en particulier entre Hutu et Tutsi, perçus comme des étrangers ou des immigrants, et ceux qui se qualifient eux-mêmes d'autochtones. Ce conflit trouve ses racines dans l'administration

---

1 Pour de plus amples détails sur la dynamique locale, voir Séverine Autesserre, *The Trouble with the Congo: Local Violence and the Failure of International Peacebuilding* (Cambridge: Cambridge University Press, 2009) ; sur la faiblesse de l'État: Koen Vlassenroot et Timothy Raeymaekers, «Kivu's Intractable Security Conundrum», *African Affairs* 108 (2009), p. 432 ; également Théodore Trefon, *Congo Masquerade: The Political Culture of Aid Inefficiency and Reform Failure* (Londres: African Arguments, 2011). L'hypothèse de l'avidité a été exposée par un grand nombre d'ONG internationales et de journalistes qui ont souligné le rôle des minerais et la réalisation de bénéfices exorbitants.

coloniale belge, qui a encouragé une immigration massive de Rwandais et manipulé les structures ethniques du pouvoir. Mais en un demi-siècle d'indépendance, les réalités sociales ont évolué. Alors que, dans les années 1960, la violence était en grande partie ancrée dans la dynamique rurale locale, on constate que lorsqu'un nouvel épisode violent majeur a éclaté dans les années 1990, les litiges identitaires étaient liés aux politiques nationales et régionales. Les responsables politiques basés à Kinshasa et Goma ont fomenté un sentiment ethnique juste avant les élections et les deux parties à la guerre civile rwandaise ont traversé la frontière pour venir recruter au Nord-Kivu.

En 2004, ce sont les agents de la sécurité rwandaise, les responsables politiques locaux et les officiers de l'armée congolaise qui tenaient les leviers de commande d'un grand nombre de groupes armés, pour ne pas dire de tous. Ainsi, pour les hommes forts de la région, la mobilisation armée selon des lignes ethniques est devenue un élément clé de leur stratégie politique destinée à protéger leurs actifs et accroître leur importance.

Pour comprendre cette évolution, et envisager le conflit sous l'angle de ses protagonistes, il serait malvenu de s'intéresser uniquement aux événements qui se sont produits à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. Les acteurs locaux ont grandi avec un souvenir de la violence et des préjugés qui remontent à plusieurs générations et qui, aujourd'hui encore, façonnent leur comportement ; les conversations avec les groupes armés de la région, ou au sujet de ces groupes, commencent souvent par des leçons d'histoire. Cela ne signifie pas que ces communautés sont prisonnières de leur passé, ni que les griefs historiques prévalent sur les préoccupations actuelles. Mais les considérations historiques sont plus qu'une simple toile de fond sur laquelle les groupes armés sont venus se greffer: elles nous permettent de faire la part entre les griefs légitimes et les motivations plus personnelles. Elles nous donnent aussi une certaine perspective, en nous permettant de prendre du recul et d'étudier les grandes forces structurelles qui sous-tendent la violence dans la région.

## 2. Signes précurseurs du conflit

Le rôle des administrateurs belges dans la perpétuation du conflit a fait l'objet de nombreux débats. Il est cependant indéniable que la région n'était ni stable, ni pacifique avant l'arrivée des explorateurs européens au XIX<sup>ème</sup> siècle. L'exploitation à grande échelle de la région menée par le roi Léopold II de Belgique démarra au milieu des années 1890 sous les auspices de l'État libre du Congo. Razzias esclavagistes, incursions de ses voisins et querelles locales furent autant de phénomènes qui entraînèrent la mort violente de centaines de personnes et de nombreux déplacements de population.

Outre les zones aujourd'hui appelées Bwisha et Nyiragongo, où vivaient des Hutu et des Tutsi depuis plusieurs siècles, le Petit-Nord était en grande partie habité par des communautés Hunde, Nyanga, Tembo, Kano, Twa et Pere. Ces groupes avaient instauré différentes formes d'organisation politique allant des petits états extrêmement décentralisés de la communauté Nyanga, dans la zone appelée aujourd'hui Walikale, à des chefferies plus centralisées à Jomba et Bwisha, dirigées par des Hutu et des Tutsi, à la frontière actuelle avec le Rwanda.<sup>2</sup>

Ces étiquettes ethniques doivent être traitées avec circonspection car leur signification et leur importance ont évolué au fil du temps. Les interprétations actuelles de l'ethnicité ne sauraient déterminer la manière dont cette notion était comprise par le passé. Dans certaines régions, l'appartenance à une société secrète ou à une secte religieuse était en effet plus importante que l'ethnicité ; ailleurs, c'était le rattachement au clan qui prévalait et les individus n'avaient qu'une très vague notion de leur appartenance à un groupe ethnique plus vaste. D'une manière générale, l'ethnicité s'est renforcée et hiérarchisée à l'époque coloniale.

.....  
2 Daniel Biebuyck, *Rights in Land and Its Resources Among the Nyanga* (Bruxelles: Centre des Sciences d'Outre-Mer, 1966), p. 32 ; Jan Vansina, *Le Rwanda Ancien* (Paris: Karthala, 2001), pp. 201-2.

La violence n'est pas un phénomène récent dans la région ; au XIX<sup>ème</sup> siècle, tout comme aujourd'hui, nombre des épisodes guerriers les plus terribles impliquèrent des forces extérieures à cette région désormais appelée Nord-Kivu. La traite est-africaine des esclaves vit des marchands swahilis se livrer à des razzias jusque dans les profondeurs du bassin du fleuve Congo ; alors que leur influence atteignait son paroxysme, ils créèrent des sous-groupes armés, frappant depuis les centres de traite swahiliphones implantés dans cette région appelée aujourd'hui le Maniema. Ces «Arabisés»—nom donné aux personnes influencées par la culture arabe qui prévalait sur la côte est-africaine—lancèrent plusieurs incursions à Walikale et Masisi au milieu des années 1890, la plus notoire ayant été menée sous les ordres d'un commandant du nom de Lukundula.<sup>3</sup>

Peu après ces razzias, des mutins d'une expédition coloniale traversèrent la même région. Originaires de la communauté Tetela, dans les Kasaïs, au sud-ouest, ces troupes se révoltaient contre leur violent commandant belge, Francis Dhanis, et commirent les pires excès pendant plusieurs années dans tout l'est du Congo.

Toutefois, un élément plus pertinent dans le contexte du débat actuel—et plus controversé—est celui des présumés efforts du roi expansionniste rwandais Rwabugiri, qui cherchait à étendre son influence sur l'actuel territoire rwandais et dans les hauts plateaux des Kivus. Certains historiens rwandais affirment que Rwabugiri parvint à conquérir une grande partie des régions de Rutshuru, Masisi et Walikale—un fait qui est aujourd'hui fréquemment cité et exploité à des fins politiques.<sup>4</sup> Le Président rwandais Pasteur Bizimungu l'évoqua notamment devant des diplomates à la veille de l'invasion du Zaïre par le Rwanda en 1996. Mais la plupart des sources locales et des historiens de la région rejettent cette affirmation, faisant valoir que les rois rwandais ne purent jamais contrôler

.....  
3 Bucyalimwe, «Land Conflicts», pp. 48–9.

4 Voir «Carte 5» dans Alexis Kagame, Un abrégé de l'histoire du Rwanda de 1853 à 1972 (Butare: Éditions universitaires du Rwanda, 1975).

que quelques chefferies près de la frontière rwandaise, comme Jomba et Bwisha, même si les expéditions de Rwabugiri avaient effectivement atteint Masisi et Walikale, où les chefs locaux prélevèrent un tribut pour le roi.<sup>5</sup>

Le roi n'eut pas à recourir à la force à Jomba et Bwisha, s'appuyant sur les alliances politiques dont il bénéficiait grâce aux chefs déjà en place. Ses incursions militaires provoquèrent non seulement des troubles mais contribuèrent également à exacerber les querelles qui existaient entre les différentes chefferies locales. Après la mort de Rwabugiri en 1895, les chefs locaux se servirent souvent d'alliés extérieurs, y compris des Européens, pour régler leurs comptes.

Tout au long de cette période, s'il est vrai des milices imposantes purent être réunies par les chefferies locales, celles-ci furent provisoires et généralement d'une taille et d'une portée limitées. En revanche, les plus importantes formes de mobilisation armée dont on ait connaissance provinrent de ces forces extérieures.

## Transformation coloniale de la société congolaise

On ne saurait exagérer l'impact qu'eurent les Européens sur la région. D'abord en tant qu'explorateurs, puis que prêtres et administrateurs, ils transformèrent radicalement les structures sociales. Les premiers postes coloniaux furent créés à Bobandana, une petite baie qui surplombe le lac Kivu, et au Rutshuru, en 1902, rapidement suivis d'un autre à Kitofu, au Masisi, en 1907. Les nouvelles autorités se mirent immédiatement à réorganiser les structures du pouvoir local pour leurs propres fins. En outre, en 1910, les gouvernements belge et allemand se mirent enfin d'accord sur la frontière entre leurs colonies en traçant une ligne au nord du lac Kivu qui traversait les régions montagneuses et volcaniques de Nyiragongo et Karisimbi—ce qui signifiait que les zones du Petit-Nord

.....

5 Jan Vansina, *Antecedents to Modern Rwanda: The Nyinginya Kingdom* (Madison: University of Wisconsin Press, 2005), p. 159 ; David Newbury, «Irredentist Rwanda: Ethnic and territorial frontiers in Central Africa», *Africa Today* 44/2 (1997), pp. 211–21.

qui avaient par le passé constitué un territoire contesté ne l'étaient plus. Cette même année, le gouvernement colonial promulgua un décret reconnaissant les chefferies—mais les plaçant sous le contrôle d'agents administratifs belges et de leur armée.

Surtout, les Belges remodelèrent le droit coutumier, regroupant de petites chefferies au sein de nouvelles divisions appelées «secteurs». Au Masisi, le ministère créa le secteur de Bahunde en 1921 sous l'autorité du Mwami (chef) André Kalinda, dont le père avait été soutenu par les Belges lors d'une lutte de pouvoir locale. Les relations entre l'Église catholique, les autorités belges et Kalinda étant propices, cette «Grande Chefferie des Bahunde» connut une rapide expansion et, en 1935, englobait la totalité du Masisi – une région qui équivaut plusieurs fois à la taille d'origine de la chefferie traditionnelle de Kalinda. Qui plus est, Kalinda fut libéré de certains des poids et contrepois associés au droit coutumier, les Belges lui conférant le pouvoir de présider aux tribunaux coutumiers et d'imposer des taxes administratives.

D'une manière similaire, en 1921, dans ce qui est aujourd'hui le Rutshuru, les dirigeants coloniaux englobèrent des chefferies jusque-là autonomes et en confièrent la responsabilité à Daniel Ndeze—traducteur Hutu et conseiller des Belges—formant ainsi la chefferie de Bwisha. Dans le petit territoire de Nyiragongo, juste à l'extérieur de Goma, les Belges furent encore plus effrontés et chargèrent un chef coutumier de la communauté Kumu, qui vivait à des centaines de kilomètres à l'ouest, de diriger la population locale, composée majoritairement de Hutu.

Les experts de la région affirment que ce despotisme décentralisé instaura non seulement des dirigeants artificiels et débridés mais leur permit également de faire valoir le droit coutumier parmi des populations diverses sur le plan ethnique et qui n'avaient guère de moyens d'exiger de ces chefs qu'ils rendent compte de leurs actes.<sup>6</sup> Les nouveaux maîtres coloniaux du territoire avaient littéralement modifié les règles du jeu. Les

.....

6 Par exemple, Mahmood Mamdani, *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism* (Princeton: Princeton University Press, 1996).



Belges ne considéraient que certains groupes comme des «autochtones» et limitaient l'autorité indigène à ces communautés. Celles qui n'en faisaient pas partie, y compris la plupart des communautés rwandophones qui arrivèrent par la suite, ne bénéficiaient pas d'un accès garanti à la terre égal, et devaient par conséquent s'appuyer sur leurs bonnes relations avec le chef local.<sup>7</sup> Cela constitua la base matérielle de la territorialisation de l'identité: un héritage colonial significatif en Afrique centrale et ailleurs.

La résistance à l'occupation coloniale s'embrasa à plusieurs reprises pendant cette période. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, au sud du Masisi, le chef Ngyko, un Hunde ambitieux, refusa de céder, forçant les Européens à dépêcher plusieurs expéditions pour le prendre en chasse. Le soulèvement le plus dramatique fut sans doute celui des Kumu de Walikale pendant la rébellion du Kitawala (tour de guet) de 1944, lorsqu'une communauté religieuse inspirée par des Témoins de Jéhovah rejeta les exactions de l'autorité coloniale—taxes et travaux communaux—parce qu'impies. Cette révolte, tout comme la rébellion de Binji Binji au Sud-Kivu en 1931 et les différentes révoltes des Nyabingi au Rutshuru, se distingua par le fait qu'elle fut organisée par des prêcheurs millénaristes et des sectes religieuses et menée par des paysans et des ouvriers ; la participation des élites coutumières qui détenaient auparavant le monopole du pouvoir fut faible.<sup>8</sup>

## Immigration rwandaise et politique foncière coloniale

Aucun événement historique ne secoua le Nord-Kivu autant, ou ne fait autant sentir ses effets aujourd'hui, que l'immigration massive de

.....

7 Un rwandophone est tout simplement une personne qui parle le kinyarwanda ; toutefois, ce terme désigne souvent par extension les Hutu et les Tutsi en général – quelle que soit leur première langue – et peut avoir une connotation péjorative, en sous-entendant une préférence politique pour le Rwanda.

8 Daniel Biebuyck, «La société Kumu face au Kitawala», *Zaire* 11/1 (1957), pp. 7–40 ; Randall M. Packard, «Chiefship and the History of Nyavingi Possession among the Bashu of Eastern Zaire», *Africa* 52/4 (1982), pp. 67–86 ; Koen Vlassenroot, «Violence et constitution de milices dans l'Est du Congo: le cas des Mayi-Mayi», *L'Afrique des Grands Lacs: Annuaire 2001–2* (Paris: L'Harmattan, 2002), pp. 115–152.

plus de 150 000 Rwandais entre 1928 et 1956 en réponse aux besoins de main-d'œuvre des exploitations agricoles et minières appartenant aux Européens. Dans le même temps, le régime colonial introduisit d'autres réformes, notamment une transformation du droit coutumier qui le rendit plus hiérarchique et, ainsi, conduisit à d'importantes expropriations afin de faire place aux activités agricoles des colons. Ces événements déchirèrent le tissu social et jouèrent un rôle clé dans l'intensification de la violence.

Lorsque le gouvernement belge succéda au roi Léopold II en tant que dirigeant du Congo en 1908, l'est du pays avait à peine été développé. Les premières plantations ne virent le jour qu'autour de l'année 1920 ; en 1930, Costermansville (aujourd'hui Bukavu) ne comptait que 300 colons, et l'intégralité du territoire de Masisi, tout juste 83. Le gouvernement belge lança une vaste campagne de travaux publics au Congo, qui fut toutefois gravement affectée par la crise financière mondiale des années 1920. Pour modérer ses dépenses, le gouvernement décida de confier une partie des travaux de développement des Kivus au Comité national du Kivu (CNKi).

Le CNKi reçut de vastes terrains dans les Kivus—dans un premier temps, 8 millions d'hectares, mais ce chiffre fut revu à la baisse au cours des années qui suivirent—dont il tira profit en les louant et les vendant aux colons étrangers. Ce n'est qu'en 1953 que les Congolais eurent eux-mêmes le droit de posséder des titres fonciers. En vertu d'un décret promulgué par le roi Léopold au début de la colonisation, toute terre considérée vacante, y compris les terres indigènes administrées par les dirigeants coutumiers, étaient propriété de l'État et pouvaient donc être expropriées pour une somme dérisoire et transmises à des colons prospectifs. Cette politique jeta les bases des droits de propriété privée qui allaient constituer pendant la période postcoloniale une menace importante pour ceux qui s'appuyaient sur le système coutumier de tenure foncière.

Les colons s'intéressaient plus particulièrement aux territoires de Masisi, Rutshuru, Lubero et Fizi, du fait de la forte densité de population de certaines zones (notamment Kabare et Walungu au Sud-Kivu), et

la terre et les terrains étant inadaptés dans d'autres. Le Masisi et la chefferie de Bwito, dans le territoire de Rutshuru, qui étaient peu peuplés mais bénéficiaient d'un climat propice et d'une terre fertile, étaient particulièrement prisés. Il est difficile d'estimer la superficie totale des terres cédées à des plantations et des fermes d'élevage de grande taille pendant cette période. Il ne fait toutefois aucun doute que les Européens revendiquèrent une grande partie des meilleures terres agricoles des hauts plateaux. En outre, à l'issue d'une nomination officielle par décret, 35 800 hectares du territoire de Masisi furent inclus dans le premier parc national d'Afrique, le Parc national Albert (aujourd'hui Parc des Virunga), fondé en 1925.

Les colons belges étaient de plus en plus nombreux, et les besoins de main-d'œuvre augmentaient ; leurs plantations et opérations minières au Sud-Kivu et au Maniema manquaient sérieusement d'ouvriers.<sup>9</sup> Cette pénurie était particulièrement aiguë au Masisi, où la population Hunde locale rechignait à travailler pour les colons et les administrateurs. Des compagnies privées et, par la suite, le gouvernement colonial lui-même cherchèrent à combler ce manque en recrutant au Rwanda voisin, alors que quelques Hutu et Tutsi, dont on ignore le nombre exact et dont le statut reste controversé, vivaient dans la région même avant l'arrivée des administrateurs coloniaux.<sup>10</sup> Cette stratégie permit d'attirer une main-d'œuvre plus docile et plus loyale, tributaire des agents belges pour la terre et leur emploi. Parallèlement, elle permit de pallier le problème de surpopulation au Rwanda, où des famines périodiques avaient fait payer un lourd tribut à la population paysanne. Durant la première vague de recrutement entre 1928 et 1936, les entreprises privées et les colons blancs enregistrèrent 17 902 Rwandais, des hommes pour la plupart, recrutés comme ouvriers, même s'il ne fait aucun doute que de nombreux autres traversèrent la frontière sans s'inscrire.<sup>11</sup> À l'époque, ces ouvriers vinrent

9 Bucyalimwe, «Land Conflicts», pp. 109–111 et 115–117.

10 «Mémorandum des communautés Hutu et Tutsi du Nord Kivu», Goma, 25 avril 1993.

11 Bucyalimwe, «Land Conflicts», p. 136.

non accompagnés de leur famille et s'installèrent dans des campements provisoires.

Le recrutement de manœuvres étant de plus en plus difficile, l'administration belge décida de procéder à un transfert généralisé des familles vers les régions ciblées. Ainsi, en 1937, les administrateurs du Rwanda et du Congo créèrent une nouvelle entité, la Mission d'immigration des Banyarwanda (MIB), chargée de gérer cette migration massive vers le Masisi.

Ces changements radicaux n'auraient pu se faire sans la collaboration des chefs locaux. Pour accueillir ces nouveaux immigrants, la colonie acheta 47 810 hectares au chef André Kalinda pour seulement 7 000 francs belges, une transaction devenue tristement célèbre. Cette somme équivaut en effet à environ 20 000 dollars US dans la monnaie d'aujourd'hui, pour un territoire de la taille des quartiers newyorkais de Queens, Brooklyn et Manhattan réunis. La région devint la nouvelle chefferie de Gishari, dont le centre administratif était Nyamitaba. Les Hunde locaux furent contraints de partir, même si certains s'y refusèrent. Aujourd'hui, dans l'esprit de ces «autochtones», cette vente colossale de terres et l'immigration massive sont les deux phénomènes qui marquent le début de la domination rwandaise.

En une décennie, les Hunde devinrent des minorités sur leurs propres terres—et l'évolution actuelle de la situation est considérée explicitement sous cet éclairage. Par exemple, on peut lire dans le préambule d'une déclaration faite en 2010 par l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS) cette phrase d'une grande ambiguïté: «Nous, Peuples Congolais autochtones des territoires de Masisi, Rutshuru et Walikale en province du Nord-Kivu, dénonçons le plan machiavélique déjà monté pour exterminer [la population] sur les territoires qui constituent les terres de nos ancêtres»

Les premiers immigrants étaient principalement des Tutsi, les Belges ayant le sentiment—que l'on retrouvait dans des préjugés très répandus—que les Hutu devraient être dirigés par des Tutsi. Leur premier chef, Bideri, choisi personnellement par le roi rwandais Rudahigwa, arriva avec la première vague de «transplantés» (ces immigrants rwandais arrivés

avant l'indépendance du Congo). Pendant qu'il en était le chef, Gishari fut proche du royaume rwandais, payant même un tribut à la cour de Rudahigwa. En 1942, Bideri fut remplacé par un autre Tutsi du Rwanda, Wilfrid Bucyanayandi, qui se détacha progressivement du dirigeant rwandais. Cependant, peu de temps après, la plupart des immigrants furent des Hutu. L'idée était en partie d'empêcher un excédent de bétail—chez les Tutsi, le bétail est symbole de statut et de richesse, si bien que les Belges qualifiaient des personnes de «Tutsi» pour la simple raison qu'elles possédaient du bétail—mais les autorités coloniales croyaient également que les Hutu, au physique souvent plus robuste, étaient mieux adaptés aux travaux manuels.

En tout, de 1937 à 1945, la MIB aida quelque 100 000 Rwandais—hommes, femmes et enfants—à immigrer à Gishari. Ce chiffre ne comprend pas les nombreux autres migrants qui firent le déplacement par leurs propres moyens.<sup>12</sup> En 1945, la chefferie était tellement saturée d'immigrants que les agents coloniaux mirent un terme à leur afflux. Malgré cela, l'immigration organisée par les Belges se poursuivit jusqu'en 1956 vers d'autres régions des territoires de Masisi, Rutshuru et Kalehe.

Enfin, en 1957, les autorités belges se mirent à décourager activement toute nouvelle arrivée d'immigrants. Les densités de population dans les hauts plateaux avaient fortement grimpé et les administrateurs se plaignaient de ce que les chefs Tutsi, et surtout Bucyanayandi, devenaient trop infrangibles et arrogants. Cette même année, le gouvernement colonial abolit la chefferie de Gishari, la scindant en trois parties et restaurant l'autorité de Mwami André Kalinda. Cette décision fut d'une importance cruciale car elle priva les groupes Banyarwanda du droit de posséder des terres dans la région, porta atteinte à leur statut d'«autochtones» et compromit leur droit d'appartenance à la terre—du moins aux yeux de leurs voisins.

Néanmoins, plusieurs autres vagues d'immigration rwandaise se produisirent pendant les bouleversements qui accompagnèrent

.....  
 12 Bucyalimwe, «Land Conflicts», p. 150.

l'indépendance du Rwanda de 1959 à 1962 et durant les pogroms ethniques organisés au Rwanda en 1973. Ces immigrants, dont on estime qu'ils auraient été entre 30 000 et 50 000, n'étaient pas tant des migrants économiques que des réfugiés et ils comptaient parmi eux des membres de l'élite Tutsi plus affluente, un groupe qui par la suite allait devenir un élément important des classes supérieures de Goma.<sup>13</sup>

Il est difficile de connaître le nombre total de Rwandais arrivés pendant la période coloniale: la plupart des estimations suggèrent une fourchette allant de 150 000 à 300 000.<sup>14</sup>

Les vagues d'immigration et la campagne massive d'expropriation des terres, associées à la réforme belge du droit coutumier, semèrent les germes du conflit. Environ un tiers du Masisi—y compris certaines des meilleures terres agricoles—avait été désigné officiellement par l'administration coloniale comme devant accueillir l'immigration rwandaise, des colonies européennes ou le Parc national des Virunga. À la fin de la période coloniale, les immigrants avaient fait quadrupler la densité de population à la fois au Masisi et au Rutshuru, faisant des Banyarwanda—personnes d'origine rwandaise—de loin le plus important groupe ethnique du Petit-Nord.

Cette domination des Banyarwanda se poursuit pendant l'époque postcoloniale. On peut même dire que les conséquences de ces vagues de migration et l'évolution démographique qui s'ensuit se manifestent dans la politique congolaise contemporaine. Lors des élections législatives

13 René Lemarchand, «Patterns of State Collapse and Reconstruction in Central Africa», *African Studies Quarterly* 1/3 (1997).

14 Bucyalimwe, dans «Land Conflicts», p. 154, fournit les chiffres officiels de l'immigration (qui, d'après lui, sont sous-estimés): 17 902 sur la période 1928–1936 ; environ 100 000 sur la période 1937–1945 ; et environ 22 000 sur la période 1949–1956. Jean-Pierre Pabanel, dans «La question de la nationalité au Kivu», *Politique Africaine* 41 (1990), pp. 33–4, affirme que l'on dénombrait en 1990 dans tout le Nord-Kivu 464 182 personnes d'origine rwandaise. Toutefois, Léon de Saint Moulin, dans «Mouvements récents de population dans la zone de peuplement dense de l'est du Kivu», *Études d'histoire africaine* 7/10 (1975), pp. 113–24, déclare qu'en tout, 300 000 Rwandais ont immigré avant l'indépendance.

de 2006, par exemple, les candidats Hutu et Tutsi se sont emparés de 14 des 16 sièges disputés sur les deux territoires.

Parallèlement à cela, le pouvoir coutumier et administratif resta entre les mains des élites traditionnelles qui, bien que démographiquement marginalisées, s'opposaient farouchement aux immigrants. C'était surtout le cas au Masisi, où les autorités Hunde—elles-mêmes bénéficiant depuis peu du pouvoir que les Belges leur avaient conféré—n'étaient pas disposées à accepter la perte d'une grande partie de leurs terres. Ces tensions conduisirent inévitablement à une flambée de violence peu après l'indépendance en 1960.

### 3. Identité, foncier et violence après l'indépendance

L'indépendance introduisit une nouvelle dynamique dans la région. La perspective des élections fut l'évolution la plus fondamentale. Chez les communautés qui se considéraient autochtones, la démocratie éveillait la crainte d'être dominées par les immigrants, tandis que pour les Hutu et les Tutsi, tous les discours sur la démocratie s'étaient toujours accompagnés d'une certaine forme de menace à leur nationalité. Ces politiques électorales eurent pour effets de resserrer les liens entre les élites politiques et la classe paysanne, et d'ouvrir la voie à des épisodes de mobilisation violente en 1964–65 puis de nouveau en 1993–96.

Parallèlement, l'économie politique de la région se mit à changer, en ciblant de plus en plus l'élevage de bétail, et les hommes d'affaires locaux devenant toujours plus dépendants des relations clientélistes émanant de Kinshasa. Conjugée à l'adoption d'une nouvelle législation foncière et à une forte croissance démographique, cette nouvelle tendance mit les paysans sous pression et fragilisa l'autorité des chefs coutumiers.

#### Premiers pas vers la démocratie et violence

Les immigrants rwandais, auxquels le gouvernement colonial sortant avait donné le droit de vote, remportèrent rapidement 80 % des sièges aux conseils municipaux lors des élections de 1958, avant l'indépendance. Mais les Banyarwanda ne réussirent pratiquement pas à évincer les élites politiques du Petit-Nord, laissant la plupart des postes de haut niveau entre les mains des Nande, des Hunde et des Nyanga. Ces leaders — surtout Hunde — profitèrent de leur nouveau pouvoir politique pour renforcer le contrôle qu'ils exerçaient sur l'appareil administratif local, du niveau du quartier à celui des chefferies. Des agents officiels Banyarwanda furent congédiés et des chefs Hunde imposés, et ce, même



dans les régions où les Hunde avaient autrefois été peu nombreux.<sup>15</sup> Ces autorités étaient responsables de la taxation, de la main-d'œuvre communale et, dans la plupart des régions, de l'arbitrage juridique—ce qui déplut fort à la communauté Banyarwanda.

Peu de temps après, le gouvernement national de la République du Congo (également connue sous le nom de Congo-Léopoldville) de l'après-indépendance décida de décentraliser le pouvoir en créant 21 provincettes et en divisant la province du Kivu en plusieurs zones aujourd'hui appelées Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema. Ces changements exacerbèrent les tensions communales, les communautés autochtones exerçant un contrôle accru sur la police et les organes de justice, un pouvoir qu'elles pouvaient ensuite imposer à leurs rivaux. Des tensions éclatèrent brièvement en 1962, lorsque des bandes de jeunes Hutu s'en prirent à des postes de police à Kibabi et Karuba, tuant plusieurs officiers.

L'assemblée provinciale réagit en instaurant une commission chargée d'enquêter sur ce qu'elle considérait comme étant un problème Banyarwanda. La commission recommanda l'expulsion de tous les Tutsi—immigrants et réfugiés—ainsi que la révision des lois électorales pour priver les Banyarwanda du droit de vote et déporter les Tutsi, y compris ceux dont les familles se trouvaient au Nord-Kivu depuis plusieurs générations. Ces mesures, à l'exception de la dernière, furent dûment adoptées par les législateurs provinciaux, même si elles ne purent jamais entrer en vigueur.<sup>16</sup>

En mai 1965, après des élections locales contestées au cours desquelles les candidats Hunde obtinrent des résultats étonnamment bons, des tensions se firent de nouveau jour lorsque des Banyarwanda s'affrontèrent avec des Hunde et les forces de sécurité locales. Les

.....  
15 Bucyalimwe, «Land Conflicts», pp. 217–18.

16 Stanislas Bucyalimwe Mararo, dans «Land, Power and Ethnic Conflict in Masisi», *International Journal of African Historical Studies* 30/3 (1997), p. 523, affirme que cette résolution date de 1963, tandis que Paul Mathieu et Mafikiri Tsongo, dans «Guerres paysannes au Nord-Kivu (République démocratique du Congo), 1937–1994», *Cahiers d'études africaines* 38/152 (1998), p. 393, déclarent qu'elle remonte à 1965.

## PRINCIPALES LOIS FONCIÈRES DE L'ÈRE MOBUTU

- 1960: À la proclamation de l'indépendance, des pourparlers organisés à Bruxelles—appelés «Table ronde»—conduisent à l'adoption de la Résolution 11, en vertu de laquelle les Rwandais et les Burundais présents au Congo depuis plus de dix années reçoivent le droit de vote.
- 1964: L'article 6 de la Constitution de Lualuabourg, la première constitution du pays, stipule: «Il existe une seule nationalité congolaise. Elle est attribuée, à la date du 30 juin 1960, à toute personne dont un des ascendants est ou a été membre d'une tribu ou d'une partie de tribu établie sur le territoire du Congo avant le 18 octobre 1908.» Ce langage si particulier, qui rend la nationalité tribulaire du facteur ethnique et la rapproche de la présence historique d'une communauté, persiste de nos jours.
- 1971: En vertu d'une loi très courte promulguée le 26 mars 1971, l'État octroie la nationalité à toutes les personnes originaires du Rwanda et du Burundi arrivées au Congo au plus tard le 30 juin 1960.
- 1972: Le 5 janvier 1972 est adoptée une loi dans l'esprit de l'«authenticité» (l'élévation de la culture autochtone par Mobutu). Sans pour autant faire mention de la loi qui avait été promulguée moins d'une année plus tôt, elle la contredit, stipulant que la nationalité est attribuée aux Burundais et aux Rwandais présents au Congo avant le 1er janvier 1950.
- 1981: Cette loi abroge la législation jusque-là en vigueur, repoussant à l'année 1885 la date à laquelle une communauté ethnique doit s'être établie au Congo. Elle rejette également l'acquisition collective de la nationalité promulguée par une précédente législation.
- 2004: Le gouvernement de transition vote une loi sur la nationalité, toujours en vigueur aujourd'hui, qui stipule que «tous les groupes ethniques dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le Congo» ont droit à la nationalité, réintroduisant le 30 juin 1960 comme la date clé servant à déterminer la nationalité, tout en conservant un langage ambigu concernant l'appartenance ethnique et l'arrivée sur le territoire. Cette loi apaise la polémique sur la question de la nationalité. Cependant, la nationalité des Hutu et des Tutsi congolais est encore contestée par beaucoup.

bâtiments de l'administration furent mis à feu et, d'après la presse locale de l'époque, des centaines de personnes furent tuées des deux côtés. Ce conflit, surnommé Guerre de Kanyarwanda, incita l'assemblée provinciale à qualifier collectivement les Banyarwanda de « rebelles » et, une fois encore, à réclamer leur expulsion.<sup>17</sup>

### Mobutu, nationalité et droit foncier

Le coup d'État monté par le colonel Joseph Mobutu en 1965 fut bien accueilli par de nombreux habitants des Kivus qui souhaitaient ardemment se doter d'un leader puissant capable de mettre un terme au tumulte et aux effusions de sang de la période postindépendance. La décision de Mobutu de nommer des personnes extérieures aux postes de l'administration élimina une grande partie de la concurrence autour du pouvoir local. Mais d'autres changements, notamment sa décision de faire adopter plusieurs lois et décrets, furent plus problématiques. Alors que Mobutu changeait d'allégeance—tentant d'abord de séduire les Banyarwanda pour ensuite les écarter—les lois sur la nationalité furent elles aussi modifiées en conséquence.

En 1972, sous l'influence de plusieurs éminents Banyarwanda du Nord-Kivu—et notamment de son chef d'état-major, Barthélemy Bisengimana, qui avait migré depuis le Rwanda vers l'époque de l'indépendance—le Président adopta une loi qui accordait la nationalité en masse à quiconque avait immigré avant 1960. Exclue de l'accès coutumier à la terre du fait de leur manque d'autorité autochtone, des Banyarwanda affluents—dont beaucoup avaient fui au Congo en raison des pogroms perpétrés au Rwanda au moment de l'indépendance—purent tirer parti de cette loi ainsi que du principe plus général, propre à l'ère Mobutu, selon lequel la proximité ou la loyauté envers le régime apportait des avantages matériels, dans ce cas de vastes étendues de terres au Nord-Kivu.

.....  
 17 Mathieu et Tsongo, «Guerres paysannes», p. 393.

Mais la décision de 1972 fut révoquée en 1981, la nationalité n'étant plus accordée automatiquement qu'aux personnes dont il pouvait être prouvé que les familles étaient arrivées avant 1885. Cette législation remit en question les droits juridiques, y compris la tenure foncière, d'un demi-million de Banyarwanda au Nord-Kivu—parmi eux les communautés Tutsi congolaises qui avaient pris le nom de Banyamulenge, justement pour tenter de se distinguer, aux yeux de leurs voisins et du gouvernement, des immigrants rwandais arrivés plus récemment. Cette appellation fait une référence explicite à l'appartenance, au statut d'«autochtone». En déclarant non seulement que leur ascendance collective provenait de la région de Mulenge, au Sud-Kivu, mais également qu'elle remontait au XIX<sup>ème</sup> siècle, ces individus et communautés insistaient sur le fait qu'ils étaient des Congolais et non pas des étrangers.

Cette campagne axée sur l'exclusion des immigrants rwandais (quelle que soit leur origine) du pouvoir se poursuivit tout au long des années 1980, les candidats Banyarwanda étant systématiquement proscrits des élections locales et législatives. En 1987, des membres du parlement national originaires des Kivus réussirent à persuader le Mouvement populaire de la révolution (MPR), alors au pouvoir, de radier les candidats rwandophones des listes électorales. Au Nord-Kivu, les élections de 1989 furent reportées en raison de protestations relatives aux actes de candidature d'immigrants rwandais.

Enfin, en 1991, la Conférence nationale souveraine (CNS), qui était censée planifier la transition du système à parti unique, fut interdite à de nombreux délégués Hutu et Tutsi. Elle apporta un soutien moral à la loi sur la nationalité de Mobutu, plus agressive, vieille d'une décennie—avertissant toutefois qu'elle n'avait pas le pouvoir de rendre quiconque apatride.

La démographie et l'économie rurale du Nord-Kivu connurent entre-temps de nombreux changements. La population des hauts plateaux du Masisi et du Rutshuru décupla pratiquement entre la première phase d'immigration massive dans les années 1930 et les guerres des années 1990. Au Masisi, par exemple, la densité de population passa de 12

habitants par km<sup>2</sup> en 1940 à 111 habitants par km<sup>2</sup> en 1990.<sup>18</sup> Ces chiffres sous-estiment en réalité l'ampleur du problème car, sur cette période, de nombreuses nouvelles plantations et fermes d'élevage de grande taille furent délimitées par une clôture, ce qui repoussa la population croissante vers un espace de plus en plus restreint. Parallèlement, le nombre de têtes de bétail au Masisi passa de 21 000 en 1959 à 113 000 en 1983.<sup>19</sup>

Alors que les tensions politiques s'aggravaient, les pressions démographiques commencèrent à rendre la survie des paysans plus précaire.

La nouvelle législation contribua à ces tensions. En 1966, une nouvelle loi foncière fut adoptée, connue sous le nom de loi Bakajika. Elle fit de l'État le propriétaire de toutes les terres, permettant ainsi à Kinshasa de saisir des terrains abandonnés par leurs anciens propriétaires ou jugés sous-exploités. La loi foncière de 1973 radicalisa ces réformes en rejetant les titres coutumiers et en faisant de l'État la seule autorité habilitée à délivrer des titres fonciers. Pour les chefs coutumiers des territoires de Masisi et de Rutshuru, qui se sentaient déjà mis à mal par l'immigration Banyarwanda, cette loi représenta une menace directe. La même année, le gouvernement lança un processus tout aussi controversé de zaïrianisation, qui entraîna la nationalisation de certaines des plus grandes fermes d'élevage du Nord-Kivu ; certaines d'entre elles furent par la suite attribuées à des alliés du Président.

Ces lois contribuèrent à transformer l'économie de la province, à instaurer des relations étroites entre le parti de Mobutu au pouvoir et les élites foncières des Kivus—et à rendre le dispositif de tenure foncière bien plus instable pour les paysans. Alors que grandissait l'insécurité entourant l'accès à la terre pour les paysans «autochtones», les Banyarwanda étaient en mesure d'en acquérir toujours plus. Puisque cela signifiait alors qu'ils en étaient les propriétaires, ils refusaient de

.....  
18 Mathieu et Tsongo, «Guerres paysannes», p. 390.

19 Bucyalimwe, «Land Conflicts», p. 210.

payer un tribut au Mwami (chef) local, exacerbant le ressentiment communal à l'égard de la prospérité et de l'influence des Banyarwanda. L'autorité coutumière ne garantissait plus le maintien des moyens de subsistance. Des dizaines de cas furent documentés montrant que des hommes d'affaires, souvent de connivence avec des chefs coutumiers et le cadastre provincial, usèrent de leur influence pour redessiner les limites de leur propriété au détriment des paysans détenteurs d'un titre coutumier.<sup>20</sup>

### Le début de la violence de masse (1990–1996)

Ces questions critiques de démographie, de nationalité et de réforme foncière constituèrent le prélude au conflit, même si la violence de masse n'éclata que dans les années 1990. Depuis, le Nord-Kivu n'a guère connu de répit face à une guerre intestine.

Tout comme dans les années 1960, les problèmes commencèrent avec la démocratisation, alors que le Zaïre pratiquait une ouverture au bout de trois décennies de régime à parti unique. Pour permettre le déroulement d'élections convenables, Kinshasa annonça qu'elle organiserait à compter de 1991 une campagne d'«identification des nationaux». Ce recensement, déclarèrent les autorités, ne reconnaîtrait pas les transplantés ou leurs enfants en tant que citoyens zaïrois. L'annonce de cette nouvelle poussa des bandes de Banyarwanda à attaquer et incendier de nombreux centres de recensement, notamment au Masisi. L'opération fut avortée.

Parallèlement, la logique de la mobilisation préélectorale se mit en place et des partis politiques locaux commencèrent à apparaître. Depuis les années 1980, le Nord-Kivu avait vu l'émergence de «mutuelles» (des groupes de solidarité ethnique) ainsi que d'ONG qui formaient la base de la mobilisation, des relations clientélistes et de la protection. Les principales mutuelles s'appelaient Magrivi (représentant les Hutu),

.....  
 20 Séverin Mugangu, «La crise foncière à l'est de la RDC», *L'Afrique des Grands Lacs: Annuaire 2007–2008* (Paris: L'Harmattan, 2009), pp. 385–414 ; Bucyalimwe, «Land Conflicts», p. 234.

## LE MASSACRE DE MOKOTO

Situé dans les hauts plateaux du centre du territoire de Masisi, sur les rives d'un lac, le monastère trappiste de Mokoto était le cœur social de la communauté locale. En 1993 et 1996, ses bâtiments servirent de refuge à des autochtones qui tentaient d'échapper aux tueries motivées par des considérations ethniques. En janvier 1996, des centaines de Hunde et de Tutsi s'y enfuirent par peur des bandes pillardes de Hutu, formées à partir de milices locales et soutenues par des membres de l'armée rwandaise. Les Hunde étaient les plus menacés car opposés de longue date aux Hutu, et les religieux tentèrent d'évacuer un grand nombre d'entre eux. En avril, 869 personnes avaient trouvé refuge dans le monastère.

Le vendredi 10 mai 1996, après plusieurs avertissements et une nuit pendant laquelle retentirent des coups de fusil, les moines décidèrent qu'il était trop dangereux pour tout le monde, et surtout pour les Tutsi et les Hunde, de rester. La plupart partirent, accompagnés des religieuses qui s'occupaient du centre médical local, laissant sur place six moines: un Belge et cinq membres de communautés ethniques différentes. Le dimanche, à l'aube, des miliciens Hutu attaquèrent le monastère, semant la panique et forçant les moines à fuir vers Goma à bord d'une Land Rover en piteux état, accompagnés des deux militaires zaïrois qui étaient restés. Après leur départ, un groupe plus important attaqua le monastère et nombre des personnes qui y avaient trouvé refuge furent tuées.

Le nombre officiel des personnes massacrées à Mokoto est inconnu. Cette même nuit, des miliciens Hunde qui se battaient contre des Hutu évacuèrent plusieurs centaines de Tutsi à bord d'un bateau qui appartenait à l'un des moines. D'après une estimation publiée par Human Rights Watch, 100 personnes auraient trouvé la mort. Un moine qui avait pris la fuite juste avant le massacre a confirmé ce chiffre approximatif.\*

\* Human Rights Watch (HRW), «Zaïre: Forcés de fuir – Violence contre les Tutsi au Zaïre», p. 16 ; monographie réalisée par le Frère Victor Bourdeau, l'un des moines trappistes présents sur les lieux du massacre, «Mokoto en Exil», datée du 30 mai 1996.

Bushenge Hunde (Hunde), Kyaghanda (Nande) et Umoja (Hutu et Tutsi).<sup>21</sup>

Les mieux organisées d'entre elles—en particulier Magrivi—menèrent des projets de développement local en plus des travaux de mobilisation et de lobby.

Le gouvernement de Mobutu, entre-temps, exacerba les divisions communautaires en adoptant en 1991 une stratégie appelée «géopolitique», qui faisait marche arrière sur la tradition consistant à nommer aux plus hauts postes provinciaux des personnes extérieures. À Goma, un gouverneur (Jean-Pierre Kalumbo Mbogho) et un vice-gouverneur (Jean Bamwisho) furent respectivement désignés parmi les communautés Nande et Nyanga, tandis que les Hunde se virent confier des postes provinciaux influents. Cette poudrière ne mit pas longtemps à exploser.

En mars 1993, Kalumbo fit un discours dans lequel il demandait instamment aux forces de sécurité d'aider les Nande, les Hunde et les Nyanga face aux Banyarwanda.<sup>22</sup> Le discours incendiaire du gouverneur fut rapidement suivi d'un autre prononcé par son vice-gouverneur à Ntoto, un village situé à la frontière entre les territoires de Masisi et de Walikale, où les agents locaux avaient contribué à mobiliser une milice pour faire contrepoids à l'influence des groupes armés Hutu.

Cette milice composée de Nyanga et de Hunde fit des dizaines de morts parmi les Hutu le 20 mars 1993 et la violence se propagea rapidement, chaque communauté prenant les armes et lançant des représailles. 500 personnes furent tuées à Ntoto.<sup>23</sup>

21 Bucyalimwe, «Land, Power and Ethnic Conflict», p. 530.

22 Koen Vlassenroot et Chris Huggins, «Land, Migration and Conflict», dans Chris Huggins et Jenny Clover (éds.), *From the Ground Up: Land-Rights, Conflict and Peace in Sub-Saharan Africa* (Pretoria: Institute for Security Studies, 2005), p. 146. Voir également le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), «Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo» (juin 2010), p. 57.

23 OHCHR, «Rapport de l'exercice de Mapping», p. 53.



Le conflit fut nommé la «Guerre du Masisi», bien que la violence se soit répandue jusque dans les territoires voisins de Rutshuru, Kalehe et Walikale. L'organisation caritative Médecins sans Frontières (MSF) estima qu'en trois mois, entre 6 000 et 15 000 personnes furent tuées et 250 000 autres déplacées dans la province.<sup>24</sup>

La violence perdura jusqu'en novembre 1993 et poussa Mobutu à déplacer sa garde présidentielle dans la région. Ce déploiement, conjugué aux travaux acharnés de pacification menés par la société civile locale, favorisa une trêve précaire entre communautés et milices rivales.<sup>25</sup> Il est important de souligner que c'est pendant cette guerre qu'un grand nombre des principaux groupes armés et leaders impliqués dans les combats plus récents se firent la main. La formation de groupes comme la Coalition des patriotes résistants congolais (PARECO), l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS) et les Maï-Maï fidèles au général Padiri remonte à cette époque.<sup>26</sup>

Parmi les exemples tirés de la communauté Hutu figurent Janvier Mayanga, le seul général Hutu faisant aujourd'hui partie de l'armée nationale, ainsi que Zabuloni Munyentware. D'éminents commandants Tembo firent également leur apparition durant cette période, dont Padiri Bulenda, Jules Mbirisa et Damiano.

Le conflit redémarra en 1994, prenant une tournure nationale et régionale supplémentaire, avec l'arrivée d'environ un million de réfugiés du Rwanda voisin suite au génocide qui y était perpétré, dont beaucoup de responsables des massacres. Dans le même temps, des centaines de jeunes Tutsi congolais furent recrutés par la rébellion du Front

.....

24 MSF, «Populations en danger 1995», cité dans OHCHR, «Rapport de l'exercice de Mapping», p. 55.

25 Jean-Marie Muhongya Katikati, «Rôle et efforts de la société civile dans la résolution des conflits», Dialogue 192 (1996), p. 48.

26 Les groupes Maï-Maï (mot dérivé du mot swahili «maji» qui signifie «eau») sont des milices de défense ancrées dans la communauté locale et qui reflètent souvent les coutumes locales. Les groupes Maï-Maï ont joué un rôle significatif dans les conflits qui se sont succédé dans l'est de la RDC, et continuent de le faire.

patriotique rwandais (FPR) qui en 1994 lança des attaques à l'encontre du gouvernement majoritairement Hutu de Juvénal Habyarimana.

Par conséquent, ce qui avait démarré sous la forme d'une crise locale se trouva mêlé à la politique congolaise nationale et aggravé par la dynamique régionale. En réalité, la conjugaison de plusieurs catastrophes d'origine humaine et naturelle pendant cette période incita de nombreuses personnes extérieures à délaisser l'est de la RDC, le considérant comme un cas irrécupérable. La réorganisation des milices dans les vastes camps de réfugiés, la reprise ou, du moins, la tentative de reprise du génocide *ex situ* et l'arrivée en masse des médias et des agences humanitaires de la planète, associées à une épidémie de choléra et même à une éruption volcanique, sont autant d'événements qui contribuèrent à marquer un tournant dans la perception de l'Afrique centrale, désormais considérée comme une zone sinistrée permanente.

La vague alliance qui avait existé entre les Hutu et les Tutsi congolais s'effondra à l'arrivée des réfugiés, des milices Hutu locales commençant à collaborer avec les «ex-FAR», les militaires des Forces armées rwandaises d'avant la rébellion. Tous les Tutsi qui étaient restés dans les zones rurales—certains suggèrent qu'ils auraient été jusqu'à 200 000—fuirent vers Goma ou le Rwanda, parfois après avoir subi une persécution violente.

En réponse à l'insécurité croissante, l'armée zaïroise lança plusieurs opérations de grande envergure dans la région, notamment l'Opération Kimia (paix) dans le territoire de Masisi en mars 1996, et l'Opération Mbata (gifle) dans le nord du territoire de Rutshuru à peu près au même moment. Mais ces opérations ne firent qu'exacerber la violence ; la liste des atrocités commises par les forces du gouvernement est tout aussi longue que celle des exactions perpétrées par les milices locales.<sup>27</sup> Un autre effet pervers vint également se greffer : la crise se militarisa petit à petit, l'arrivée de contingents de l'armée zaïroise entraînant l'injection de nouvelles armes et par conséquent des niveaux plus élevés de violence dans la région.

.....  
27 OHCHR, «Rapport de l'exercice de Mapping», pp. 62-4.

## L'AFDL et la Première guerre du Congo (1996–1997)

Cette escalade de l'insécurité n'était qu'un avant-goût de ce qui allait advenir: une guerre à part entière dans l'est du Congo. Les deux catalyseurs de la Première guerre du Congo allaient être la présence des réfugiés rwandais et la vétusté de l'État congolais. En octobre 1996, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) envahit le Nord-Kivu.

Ce groupe rebelle réunissait en son sein un ensemble d'intérêts complexe: son leader, Laurent-Désiré Kabila, était katangais ; l'accord qui vit le lancement de ce mouvement avait été signé par quatre parties réellement congolaises ; mais il était appuyé—on pourrait même dire créé—par le nouveau gouvernement rwandais qui était bien décidé à dissoudre les camps de réfugiés dans les Kivus qui abritaient nombre des agents et des militaires responsables du génocide deux ans plus tôt. Par la suite, l'AFDL fut également soutenue par les gouvernements angolais, érythréen, éthiopien, tanzanien et zimbabwéen. Ces forces se retrouvèrent face à une alliance composée de l'armée zaïroise, de milices locales et des ex-FAR.

Si les troupes de l'AFDL reçurent un accueil favorable parmi certains groupes de la population—et si des milliers de jeunes de la région rejoignirent leurs rangs—leur invasion revint à jeter de l'huile sur le feu, se soldant par l'exacerbation du conflit ethnique et la perpétration d'une série de massacres, notamment à l'encontre de réfugiés Hutu et de civils Hutu locaux. Ces tueries font encore sentir leurs effets aujourd'hui car elles restent gravées dans la mémoire des communautés locales. Un rapport de l'ONU a ainsi décrit l'une de ces tueries:

Aux alentours du 23 décembre 1996, des éléments de l'AFDL/APR [Armée patriotique rwandaise] ont tué plus de 460 civils Banyarwanda Hutu, en majorité des hommes, dans le village de Kausa, près de la localité de Nyamitaba. À leur arrivée, les militaires ont expliqué qu'ils ne cherchaient que les Interahamwe et qu'ils venaient pour réconcilier les communautés. Ils ont ensuite appelé la population à se

rassembler sur la place du village afin d'assister à une réunion. Ils ont alors tiré des coups de feu puis ligoté les civils. Certains ont été enfermés dans des bâtiments, d'autres ont été emmenés dans les champs autour du village. D'autres enfin ont été conduits sur la colline Kanyabihanga. Les victimes ont, pour la plupart, été tuées à coups de marteau. Celles qui ont tenté de s'échapper ont été tuées par balle. Après ce massacre, les militaires ont violé de nombreuses femmes.<sup>28</sup>

Pour les rebelles de l'AFDL, la guerre fut une réussite: le 17 mai 1997—soit le lendemain du jour où Mobutu, malade, avait fui le pays—ils entrèrent dans Kinshasa et Kabila se déclara Président. Le Zaïre prit le nom de République démocratique du Congo. Les guerres donnèrent par ailleurs une nouvelle dynamique aux groupes armés. Ayant démarré sous la forme de groupes de défense locaux entretenant souvent des liens étroits avec les leaders locaux et les autorités coutumières, ils développèrent petit à petit leurs propres intérêts et relations avec les élites provinciales et régionales. Les milices, au départ précaires, s'intégraient progressivement à des intérêts politiques et commerciaux plus vastes.

### Le RCD et la Deuxième guerre du Congo (1998–2003)

Lorsque le gouvernement rwandais se brouilla avec Laurent Kabila—l'homme qu'il avait armé et soutenu jusqu'à son accession à la présidence—il lança à son encontre le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) dans les Kivus en août 1998. Les deux parties contribuèrent à ce nouveau conflit, mais Kabila le provoqua en demandant à toutes les troupes rwandaises de quitter le pays en juillet 1998. C'est ainsi qu'éclata la guerre la plus mortelle de toute l'histoire africaine moderne. Elle impliqua huit nations et plus d'une vingtaine de groupes armés, et des millions de personnes périrent du fait de la violence, de la maladie et de la faim.

.....  
28 OHCHR, «Rapport de l'exercice de Mapping», pp. 125–126.

Cette guerre prit une tournure différente de la précédente. Des fonctionnaires rwandais, dirigés par des officiers des forces de sécurité, se rendirent compte qu'il serait difficile d'assurer la sécurité de la frontière occidentale tant que la communauté Hutu congolaise continuerait de collaborer avec les ex-FAR et les miliciens alliés qui avaient participé au génocide. Ces militaires prirent le nouveau nom d'Alliance pour la libération du Rwanda (ALiR). Cette appellation subsista jusqu'à ce qu'ils changent encore une fois de nom en 2001, devenant les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR).

La grosse différence était la position de la communauté Hutu, qui avait mené un combat acharné contre l'invasion de l'AFDL. Le RCD nomma d'éminentes personnalités de la communauté Hutu à des postes de pouvoir, notamment à ceux de leaders de milices—parmi eux, Nzabara Masetza fut nommé maire de Goma, Théo Mpambuka ministre de la Résolution du conflit, et Eugène Serufuli, assistant médical Hutu de Rutshuru, trésorier-payeur général.

Le RCD gagna rapidement du terrain, avançant, à l'ouest, vers la ville de Kisangani et les provinces du Kasai et s'emparant, au sud, de la moitié nord de la province du Katanga. Cependant, en raison de dissensions internes et d'une brouille entre les gouvernements ougandais et rwandais, le RCD se scinda en deux grandes factions en 1999. Le RCD-Mouvement de libération (RCD-ML), soutenu par Kampala, finit par s'emparer de la majeure partie des territoires de Lubero et de Beni, coupant le Nord-Kivu en deux. Cela provoqua un complexe obsidional au sein du RCD, surtout après la conclusion d'une alliance avec le gouvernement de Kinshasa en 2001 par le RCD-ML, sous Mbusa Nyamwisi.

Toujours dans le souci de courtiser la communauté Hutu et de consolider sa légitimité, le RCD fonda ses propres Forces de défense locales (FDL) ainsi qu'un groupe de développement communautaire, Tous pour la paix et le développement (TPD), en 1998. Aucune de ces deux organisations n'acquiesça réellement une position d'importance jusqu'à ce que Serufuli soit promu gouverneur en 2000. Les Forces de défense locales cherchèrent alors à intégrer des milices Hutu locales qui n'avaient pas voulu rejoindre le RCD dans les territoires de Masisi, Rutshuru,

et Kalehe, au Sud-Kivu voisin. De façon plus controversée, Serufuli et ses alliés parvinrent à réformer la structure du pouvoir coutumier en remplaçant des dizaines de chefs Hunde traditionnels au Masisi et au Rutshuru par des leaders Hutu de leur choix, qu'ils envoyèrent ensuite suivre une formation paramilitaire élémentaire.

Alors que le RCD réussissait relativement bien à assimiler les groupes armés Hutu, les milices Maï-Maï locales, qui étaient plus d'une dizaine dans tout le Nord-Kivu, lui opposèrent une farouche résistance. Alors qu'elles opéraient de manière relativement autonome et qu'elles étaient divisées selon des lignes ethniques, plusieurs d'entre elles dans le sud des territoires de Masisi et de Walikale passèrent sous le commandement du général Padiri Bulenda. Ce fut notamment le cas des milices Hutu dirigées par Bigembe Turikinko et Hassan Mugabo, ainsi que de combattants Hunde placés sous les ordres du colonel Akilimali et des Tembo du général Damiano. Tous les Maï-Maï étaient alliés de Kinshasa, même s'ils se plaignaient sans cesse de ne pas recevoir une paie ou des équipements suffisants, et beaucoup d'entre eux combattirent aux côtés des rebelles rwandais de l'ALiR /FDLR.

Cette période, qui dura de 1998 à 2003, donna lieu à certains des pires combats qu'ait connus le Nord-Kivu. La nature communale de nombre de ces groupes—dont la politique de recrutement reposait en grande partie sur des critères ethniques, qui étaient basés au niveau local et s'appuyaient souvent sur le soutien de chefs coutumiers—incita au lancement d'une campagne anti-insurrectionnelle par l'armée rwandaise et le RCD, qui coûta la vie à des milliers de civils.

## 4. Gouvernement de transition et au-delà (2003–aujourd’hui)

Le Congo peina à atteindre une stabilité, et ce, malgré un long processus de paix lancé en 1999 à Lusaka, qui atteint son paroxysme en 2002 à Sun City, en Afrique du Sud—et continue de piétiner aujourd’hui. Cette série de négociations, par ailleurs la plus concluante de toutes, qui dura 19 mois, fut officiellement nommée «Dialogue intercongolais» (DIC).<sup>29</sup> C’est l’accord de 2002, signé par l’ensemble des principaux belligérants, qui devint le plan directeur d’une transition vers une unification nationale réelle et durable. À Kinshasa, le Président s’appelait toujours Kabila—mais il s’agissait dorénavant du fils de Laurent-Désiré, Joseph, confirmé à la tête de l’État après l’assassinat de son père par un garde du corps en janvier 2001. Cet accord de paix fut par ailleurs cimenté par des accords bilatéraux avec le Rwanda et l’Ouganda, entraînant le retrait de leurs troupes en 2002 et 2003, respectivement.

À court terme, ce processus de paix fut plutôt concluant, mais il conduisit également à l’expression d’une dissidence et d’un mécontentement, semant les germes d’un futur conflit. L’Accord global et inclusif signé à Sun City fixa un cadre concernant l’instauration d’un gouvernement de transition, l’intégration des services de sécurité et la tenue d’élections à l’échelle du pays. Le responsable du RCD, Azarias Ruberwa, en devint l’un des quatre vice-présidents, tandis que des hauts officiers du RCD obtinrent non seulement le commandement des régions militaires du Nord-Kivu et du Kasai occidental, mais également d’autres postes haut placés.

L’accord permit aussi au RCD de maintenir le contrôle du Nord-Kivu, Serufuli en étant le gouverneur et des officiers du RCD commandant la

---

29 Philip Winter, *A Sacred Cause: The Inter-Congolese Dialogue 2000–2003* (Édimbourg: Librario, 2012).

région militaire.<sup>30</sup> Les Maï-Maï s'en sortirent cependant moins bien. Bien qu'ils aient également reçu leur part de sièges et de postes, leur manque de structure organisationnelle fit que de nombreux groupes et officiers se sentirent exclus. Comme cela était à prévoir, cette situation allait poser problème un peu plus tard: leur manque de représentation politique et militaire donna à de nombreux officiers Maï-Maï le sentiment qu'ils étaient sous-représentés au sein des hiérarchies des forces de sécurité fortement axées sur les relations clientélistes. N'importe quel nouveau groupe armé pouvait par conséquent compter sur un fonds important d'anciens combattants.

### L'ascension de Laurent Nkunda et d'Eugène Serufuli

Le processus de transition, qui dura trois ans—s'achevant en 2006 par des élections nationales—provoqua de profondes divisions au sein du RCD, ses dirigeants étant en désaccord sur la question de savoir s'il fallait continuer d'y prendre part vu la mauvaise foi perçue du gouvernement de Joseph Kabila. D'anciens membres du RCD refusèrent une intégration qui, selon eux, affaiblirait leur pouvoir politique et économique, tandis que des membres de la communauté rwandophone redoutaient également la discrimination et la persécution. Ces craintes étaient justifiées, du moins en partie: le RCD ne remporta qu'un faible pourcentage des voix aux élections législatives nationales et perdit le gouvernorat du Nord-Kivu lors des élections de 2006.

Le premier signe inquiétant fut la défection de trois hauts officiers militaires en août 2003, parmi lesquels le général Laurent Nkunda, un Tutsi du territoire de Rutshuru. Nkunda, avec des membres du leadership du RCD, créa un nouveau mouvement quasi politique en décembre 2003, la Synergie nationale pour la paix et la concorde (SNPC). Kigali,

.....  
 30 Le général Laurent Nkunda fut dans un premier temps nommé commandant militaire régional, mais il refusa de rejoindre la nouvelle armée nationale. Pendant les trois années qui suivirent, les généraux Obedi Rwabisira, Gabriel Amisi et Siatilo Ngizo occupèrent ce poste, jusqu'à ce que le général Vainqueur Mayala devienne en 2007 le premier commandant non RCD à occuper ce poste depuis 1998.



encouragée par divers intérêts économiques, sécuritaires et politiques, eut également peur de perdre pied dans les Kivus et soutint ces officiers dissidents.

Ainsi fut formée la base de deux groupes rebelles à venir, qui auraient un impact extrêmement puissant et pérenne sur la sécurité au Nord-Kivu: le Congrès national pour la défense du Peuple (CNDP), de 2006 à 2009, puis le M23.

En raison de frictions entre les officiers du RCD et des fidèles du gouvernement à Bukavu début 2004, Nkunda lança une attaque contre la capitale du Sud-Kivu au mois de mai. Son motif déclaré: protéger la population Tutsi de la ville contre un génocide. Il est vrai que l'armée nationale persécuta des Tutsi à Bukavu—et exécuta sommairement au moins 15 Banyamulenge en mai 2004—mais il ne se préparait rien qui puisse s'apparenter à un génocide. Une fois de plus, l'identité Banyarwanda se trouva au cœur d'une polémique, les soldats de Nkunda étant encouragés par un mélange de peur bien réelle et de manipulation directe. Faisant l'objet de pressions internationales croissantes, les rebelles furent contraints de quitter Bukavu au bout de plusieurs jours d'occupation.<sup>31</sup> Le siège de Bukavu se solda par de sérieuses atteintes aux droits humains. Des milliers de Tutsi fuirent au Rwanda, pour beaucoup avec l'aide de l'ONU, et les troupes de Nkunda pillèrent le marché principal et violèrent des dizaines de femmes. La transition politique se retrouva également au bord de l'effondrement.

Nkunda bénéficia du soutien rwandais, mais également de celui des mécontents de la transition. Serufuli, qui avait conservé son poste de gouverneur pendant la transition, fut sans doute l'allié local le plus fort, mais également le plus inconstant de Nkunda. Le groupe TPD fournit des ressources, y compris du carburant et des véhicules, pour les besoins de l'offensive de Bukavu. Mais ce n'était pas là un simple geste de solidarité: Serufuli considérait que Nkunda et la SNPC faisaient

.....  
 31 International Crisis Group (ICG), «The Congo's Transition Is Failing: Crisis in the Kivus. Africa Report N°91» (30 mars 2005).

concurrence à son propre pouvoir. C'est ainsi qu'en janvier 2004, il créa son propre mouvement, surnommé la «rwandophonie», avec pour objectifs l'instauration d'une nouvelle alliance entre Hutu et Tutsi et la défense d'un système plus fédéral. Cette organisation fut toutefois plus symbolique qu'opérationnelle et elle fit long feu peu de temps après. Alors que la sphère politique du Congo se trouvait, du fait de la transition, dans un état de mutation permanent, différents acteurs essayèrent diverses méthodes pour se positionner.

Tous ces groupes bénéficièrent de la grande faiblesse de l'État congolais qui, au lieu de créer un appareil administratif solide et neutre, se contenta d'absorber des politiciens et des officiers militaires dans des réseaux clientélistes, exacerbant ainsi l'incurie de l'État. L'intégration des milices dans l'armée nationale, un processus appelé «brassage», réussit relativement bien à rompre les chaînes de commandement alors en vigueur mais elle n'arriva pas à encourager la discipline. Le processus parvint à démobiliser plus de 100 000 militaires mais, à cause d'un manque de suivi et de la pauvreté générale de la région, moins de la moitié d'entre eux reçurent un package de réintégration axé sur le long terme—formation, bourse d'études ou moyens de subsistance alternatifs.

La crise dans les Kivus s'amplifia rapidement, Nkunda se trouvant toujours en son cœur. Le massacre de 160 réfugiés Tutsi dans le camp de réfugiés de Gatumba au Burundi en août 2004, bien que perpétré à plusieurs centaines de kilomètres de là, ne fit qu'augmenter la crainte de la communauté Tutsi à l'égard des questions sécuritaires. Des rebelles burundais des Forces nationales de libération (FNL) revendiquèrent la responsabilité du massacre mais des doutes subsistent concernant l'identité de leurs complices. Les victimes étaient presque exclusivement des membres de la communauté Banyamulenge: des Tutsi congolais du Sud-Kivu.

Enfin, après avoir orchestré la défection de l'armée nationale de plusieurs brigades, Nkunda lança officiellement sa nouvelle rébellion du CNDP en 2006. Il se tourna en grande partie vers des officiers Tutsi de moyen rang qui avaient auparavant fait partie du RCD. Le CNDP, basé dans les hauts plateaux du Masisi et du Rutshuru, affirmait défendre les

droits de la communauté Tutsi, même si ces affirmations furent ternies par les nombreuses atteintes qu'il perpétra à l'encontre de la population locale.

Le CNDP avait de grandes ambitions, et en particulier celle d'instaurer soit le fédéralisme, soit, d'après certains de ses anciens dirigeants, une sécession pure et simple. Mais si les réseaux étroits et la loyauté des commandants Tutsi constituaient l'ossature de sa prouesse militaire, l'identité Tutsi était également son principal obstacle: aux yeux de la plupart des Congolais, le CNDP était une manifestation de plus de l'irrédentisme rwandais. Cela devint particulièrement manifeste au tout début du CNDP, lorsque plusieurs de ses officiers Hutu haut placés firent défection, à l'issue de pressions exercées par Serufuli et d'autres leaders du RCD qui, à ce stade-là, s'étaient laissé séduire par Kinshasa. Début 2006, les commandants Hutu des 81<sup>e</sup> et 83<sup>e</sup> brigades, les colonels Smith et Rugayi, quittèrent tous les deux Nkunda et rejoignirent l'armée nationale avec des centaines de troupes. Peut-être en réaction à ces défections, le CNDP devint de plus en plus tributaire des recrues du Rwanda et d'un recrutement forcé dans les écoles locales, ce qui mit à mal sa cohésion interne et sa réputation.

Malgré de nombreux pourparlers entre le CNDP et Kinshasa, la violence s'embrasait périodiquement. En 2007, à l'issue de lourds combats autour de la ville de Sake située près de Goma, au bord d'un lac, le CNDP convint d'un accord qui devait l'amener à se soumettre au «mixage» (une autre version de l'intégration de l'armée). Les forces de Nkunda seraient intégrées à l'armée nationale pour former six brigades mixtes—la stipulation clé étant qu'elles ne seraient pas déployées à l'extérieur d'une zone restreinte située à proximité du bastion du CNDP au Masisi. L'accord se désintégra avant la fin de l'année et Kinshasa lança une grande offensive à l'encontre de Nkunda qui, une nouvelle fois, se solda par la défaite humiliante des forces gouvernementales.

### The Goma Conference and *Amani Leo*

Ces hostilités conduisirent à la mobilisation rapide d'au moins une dizaine d'autres groupes armés de la province, et notamment d'un

groupe de milices—dont des membres des communautés Hunde, Tembo, Nyanga, Nande et Hutu—qui prit le nom de PARECO. Cette vague de mobilisation était engendrée par l’insécurité, les communautés cherchant à se protéger du CNDP, ainsi que par un désir de s’arroger une portion du futur accord sur le partage du pouvoir. La région, qui avait connu pendant plusieurs années une certaine accalmie après la conclusion de l’accord de paix de 2002, replongea dans la spirale de la violence. Tandis que des milices d’autodéfense locales, essentiellement appelées Maï-Maï, étaient responsables d’une partie de cette violence, la crise politique avait en son cœur les tensions permanentes avec le Rwanda, les FDLR et le CNDP.

Début 2008, soutenu par des donateurs internationaux, le gouvernement de Kinshasa tenta d’impliquer les communautés locales et de se pencher sur les causes profondes de la violence en organisant la conférence de Goma—nommée officiellement «Conférence sur la Paix, la Sécurité et le Développement du Nord- et du Sud-Kivu». Celle-ci dura plusieurs semaines et se solda par la signature d’Actes d’engagement entre les groupes rivaux, qui de nouveau convinrent de fusionner leurs troupes au sein de l’armée nationale. Vingt-deux groupes armés venus de toute la région des Kivus signèrent ces accords—alors même que certains existaient à peine. Mais ni Kinshasa ni le CNDP n’avaient l’intention d’honorer leurs engagements: tous deux attendirent à peine la fin de la conférence pour se préparer à la bataille. Des combats éclatèrent de nouveau dans toute la province et culminèrent en octobre 2008 lorsque le CNDP faillit saisir Goma.

Au bout de quatre années d’offensives militaires ratées, le gouvernement de Kinshasa alla à la rencontre de Kigali, où le gouvernement avait été mis dans l’embarras par des rapports de l’ONU l’accusant de fournir un soutien à Nkunda.<sup>32</sup> Fin 2008, les deux parties convinrent d’un accord secret, dont les détails ne sont toujours pas connus à ce jour, en vertu

.....

32 Groupe d’experts de l’ONU, «Lettre datée du 10 décembre 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo».

duquel le Rwanda détiendrait Nkunda et aiderait à intégrer le CNDP dans l'armée congolaise, en échange de quoi Kinshasa autoriserait les troupes rwandaises à entrer au Congo pour appuyer le lancement d'une attaque contre les FDLR.

Les deux volets de l'accord furent rapidement mis à exécution. Les troupes congolaises et rwandaises lancèrent l'Opération Umoja Wetu (Notre Unité) à l'encontre des FDLR en janvier 2009—tandis que Kinshasa et le CNDP signaient l'Accord du 23 mars, qui marquait l'intégration des rebelles dans l'armée. Ce plan d'action pour la paix en 16 points, associé par la suite à un accord à l'attention d'autres milices, comprenait une amnistie pour les prisonniers politiques libres, l'intégration des groupes armés, une réforme du secteur de la sécurité et un retour des réfugiés facilité par le gouvernement.

L'Accord du 23 mars, de même que l'accord rwando-congolais, s'avéra plus durable que ses prédécesseurs et au bout de plusieurs mois, le CNDP et de nombreux autres groupes armés faisaient partie de l'armée congolaise.

L'Opération Umoja Wetu devint l'Opération Kimia 2 (Paix 2) en mars 2009, avant de devenir l'Opération Amani Leo (Paix aujourd'hui) en janvier 2010. Toutes ces opérations ciblaient les FDLR ainsi que les groupes armés restants. Plus de 16 000 militaires furent intégrés dans l'armée nationale, dont quelque 5 500 du CNDP et 4 000 de la PARECO.<sup>33</sup>

Les opérations parvinrent à décimer les FDLR. De 2009 à 2012, plus de 4 500 combattants des FDLR furent rapatriés vers le Rwanda par l'intermédiaire de l'ONU, soit sans doute plus de 70 % de tous leurs effectifs. Mais toutes ces opérations militaires eurent des répercussions humanitaires dévastatrices, entraînant le déplacement de près d'un million de personnes ne serait-ce qu'en 2009. Le CNDP fut autorisé à maintenir des chaînes de commandement parallèles, ce qui empêcha toute réforme radicale de l'armée et sapa le moral et l'esprit de discipline.

.....

33 Les chiffres officiels étaient bien plus élevés: au moins 8 500 pour le CNDP (voire 11 000 à en croire les propres statistiques du mouvement) et 6 000 pour les PARECO.

Le CNDP obtint des postes à responsabilité au sein du commandement d'Amani Leo: le poste de commandant en chef adjoint revint au général Bosco Ntaganda—l'une des personnalités les plus importantes de l'histoire moderne des Kivus, et dont les activités militaires puis la mise en examen par la Cour pénale internationale (CPI) sont présentées dans le rapport du Projet Usalama, *Du CNDP au M23: l'évolution d'un mouvement armé dans l'est du Congo*.

Cet accord passé entre les deux pays s'effondra en 2012, alors même que Kinshasa tentait de démanteler les réseaux des ex-CNDP dans les Kivus et d'intégrer les combattants du CNDP dans l'armée nationale, et que le Rwanda soutenait le nouveau projet de Ntaganda, la mutinerie du M23.

## 5. Conclusions et considérations politiques

L'historique dressé dans le présent rapport donne un aperçu des changements sociaux liés au conflit que le Nord-Kivu a connus au cours du siècle dernier. Une certaine forme d'intégration verticale est apparue pendant les deux dernières décennies de conflit. Des groupes d'autodéfense locaux et fragiles ont établi des liens avec les responsables politiques et les hommes d'affaires. La quasi-totalité de ces groupes entretiennent des relations de leadership avec Kinshasa, Goma ou Kigali. En effet, la réussite durable de tout groupe rebelle dépend de l'existence de relations solides avec les élites régionales, qui apportent de l'argent et des équipements, nouent des alliances de plus grande ampleur avec d'autres groupes armés et responsables politiques—et peuvent parler au nom des rebelles lors des inévitables pourparlers de paix.

L'inverse est également vrai: pour certains leaders, le fait d'entretenir des relations avec une milice constitue un capital politique ou, comme on l'entend souvent dire dans la région, un élément «incontournable» qui améliore leur visibilité au sein de leur électorat ainsi qu'à Kinshasa. Lorsque les milices entament des négociations, ces hommes forts en ressortent comme des artisans de la paix—on les qualifie ainsi de «pyromanes-pompier», car ils allument des incendies dans le seul but de pouvoir les éteindre. Cette culture cynique s'est renforcée ces dernières années, surtout depuis le retrait des troupes rwandaises, l'arrivée de la démocratie et la fragmentation des élites politiques locales.

Les intérêts des militaires eux-mêmes sont également importants. Le soutien de tout groupe armé provient, dans une certaine mesure, de ses propres cadres et combattants. Une culture axée sur la vie de soldat et la violence s'est emparée de tout le Congo ; il est probable qu'entre 300 000 et 400 000 personnes sont passées dans les rangs d'un groupe armé, de l'armée nationale ou de la police. Cela fait vingt ans que certains militaires gagnent leur vie grâce à leurs armes, et ils ne connaissent rien d'autre.

La nature ethnique de leur rébellion et leur manque d'éducation les empêchent souvent de rejoindre l'armée nationale car ils craignent de ne pas être à la hauteur et d'y être traités avec irrespect. Ni la démobilisation ni l'intégration n'étant des options viables pour certains de ces officiers, ils sont sans cesse à l'affût d'une nouvelle occasion de se rebeller—pas seulement pour réaliser un but politique, mais parce que le combat est devenu un mode de vie.

Quelles sont les implications de tels antécédents pour les décideurs politiques, ou pour ceux qui veulent influencer la politique?

À long terme, si l'État parvient à réformer la police, l'armée et le système judiciaire—en somme, à imposer un État de droit—ces groupes armés disparaîtront. Mais dans l'immédiat, des problèmes plus urgents méritent que l'on s'y attarde. Si la pression militaire n'arrive pas à éliminer les groupes armés, quelles sont les autres options? Faut-il ouvrir de nouvelles négociations avec les groupes armés, sachant qu'elles pourraient servir la logique de la «part du gâteau» et fragiliser l'armée nationale? Le gouvernement congolais rejette catégoriquement cette option.

On peut également se demander s'il convient que les mécanismes de résolution accordent la priorité au conflit régional plutôt que local. Le fait de résoudre des litiges fonciers relativement petits—un phénomène considéré par beaucoup de personnes extérieures comme inhérent à la RDC—pourrait-il favoriser un climat propice à la résolution des litiges régionaux? Un processus de démobilisation devrait-il être lancé pour les milliers de membres des groupes armés, sachant qu'il pourrait encourager un afflux de nouvelles recrues espérant bénéficier à leur tour de ce processus?

Enfin, la question sans doute la plus contrariante est la suivante: comment traiter les différents intérêts des élites qui appuient les groupes armés? Il ne fait aucun doute que, dans la région, la division la plus profonde se situe entre les élites du Rwanda et de Goma d'un côté, et le gouvernement de Kinshasa de l'autre. C'est cette fracture qui a été à l'origine d'un regain de violence en 2004, ainsi qu'en 2012. Tant que ce conflit ne sera pas éteint, il sera difficile de convaincre d'autres milices locales de se démobiliser. Il n'existe pas de solution facile—tant que



le gouvernement congolais vétuste ne pourra garantir ou réprimer les intérêts de ses rivaux dans l'est du pays, il y aura toujours des leaders qui appelleront à l'usage de la force pour protéger les biens et les libertés. Faudrait-il mettre sur la table des négociations des options telles que le fédéralisme, une réforme foncière et électorale, et l'instauration d'une nouvelle commission de réconciliation, voire des accords économiques transfrontaliers? Ou bien vaudrait-il mieux invoquer des sanctions internationales à l'encontre de ces élites pour les marginaliser?

## Glossaire et acronymes

AFDL	Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre
ALiR	Alliance pour la libération du Rwanda
Amani Leo	Paix aujourd'hui
APCLS	Alliances des patriotes pour un Congo libre et souverain
APR	Armée patriotique rwandaise
Arabisés	Personnes influencées par les Arabes et/ou par la culture des côtes est-africaines
Askaris	Militaires
Autochtones	Population indigène de l'est de la RDC
Brassage	Assimilation du RCD, etc. dans l'armée nationale
CNDP	Congrès national pour la défense du peuple
CNKi	Comité national du Kivu
CNS	Conférence nationale souveraine
CPI	Cour pénale internationale
DIC	Dialogue intercongolais
FAR	Forces armées rwandaises
FARDC	Forces armées de la République démocratique du Congo
FDL	Forces de défense locales
FDLR	Forces démocratiques pour la libération du Rwanda
FNL	Forces nationales de libération
FPR	Front patriotique rwandais
Kimia	Paix
Kitawala	Tour de guet
Géopolitique	Réforme de la politique en vigueur sous l'ère Mobutu qui consistait à nommer des personnes extérieures aux plus hauts postes provinciaux
Mbata	Gifle
MIB	Mission d'immigration des Banyarwanda
Mixage	Assimilation du CNDP, etc. dans l'armée nationale

MPR	Mouvement populaire de la révolution
Mutuelles	Groupes de solidarité ethnique
Mwami	Chef
PARECO	Coalition des patriotes résistants congolais
Petit-Nord	Territoires de Masisi, Walikale, Rutshuru et Nyiragongo
Provincettes	Mini-provinces
RCD	Rassemblement congolais pour la démocratie
RCD-ML	RCD-Mouvement de libération
Rwandophone	Personne qui parle le kinyarwanda ; terme souvent utilisé pour désigner d'une manière générale les Hutu et les Tutsi.
SNPC	Synergie nationale pour la paix et la concorde
TPD	Tous pour la paix et le développement
Transplantés	Des immigrants rwandais qui se sont implantés au Congo avant l'indépendance
Umoja Wetu	Notre Unité

# Bibliographie

## OUVRAGES ET ARTICLES

- Autesserre, Séverine. *The Trouble with the Congo: Local Violence and the Failure of International Peacebuilding*. Cambridge: Cambridge University Press, 2009.
- Biebuyck, Daniel. *Rights in Land and Its Resources Among the Nyanga*. Bruxelles: Centre des Sciences d'Outre-Mer, 1966.
- . «La société Kumu face au Kitawala». *Zaire* 11 /1 (1957): 7–40.
- Bucyalimwe Mararo, Stanislas. «Land Conflicts in Masisi, Eastern Zaire: The Impact and Aftermath of Belgian Colonial Policy». Thèse de doctorat (PhD), Indiana University, 1990.
- . «Land, Power and Ethnic Conflict in Masisi (Congo-Kinshasa)», *International Journal of African Historical Studies* 30/3 (1997): 503–538.
- Chrétien, Jean-Pierre. *L'Afrique des Grands Lacs: deux mille ans d'histoire*. Paris: Aubier, 2000.
- Clark, John (éd.). *The African Stakes of the Congo War*. New York/Houndmills: Palgrave MacMillan, 2002.
- Huggins, Chris. *Land, Power and Identity: Roots of violent conflict in Eastern DRC*. Londres: International Alert, 2010.
- Kagame, Alexis. *Un abrégé de l'histoire du Rwanda de 1853 à 1972*. Butare: Éditions universitaires du Rwanda, 1975.
- Jean-Marie Muhongya Katikati, «Rôle et efforts de la société civile dans la résolution des conflits», *Dialogue* 192 (1996), 48.
- Lemarchand, René. *The Dynamics of Violence in Central Africa*. Philadelphie: University of Pennsylvania Press, 2009.
- . «Patterns of State Collapse and Reconstruction in Central Africa: Reflections on the Crisis in the Great Lakes». *African Studies Quarterly* 1/3 (1997).
- Mamdani, Mahmood. *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*. Princeton: Princeton University Press, 1996.

- Mathieu, Paul et Tsongo, Mafikiri. «Guerres paysannes au Nord-Kivu (République démocratique du Congo), 1937–1994». *Cahiers d'Études africaines* 38/152 (1998): 385–416.
- Mugangu, Séverin. «La crise foncière à l'Est de la RDC». *L'Afrique des grands Lacs: Annuaire 2007–2008* (Paris: L'Harmattan, 2008): 385–414.
- Murairi Mitima, Jean-Baptiste. *Les Bahunde aux pieds des Volcans Virunga*. Paris: L'Harmattan, 2005.
- Ndaywel è Nziem, Isidor. *Nouvelle histoire du Congo: Des origines à la République démocratique*. Paris: Le Cri, 2008.
- Newbury, David. «Irredentist Rwanda: Ethnic and territorial frontiers in Central Africa». *Africa Today* 44/2 (1997): 211–21.
- . *Land Beyond the Mists: Essays in Identity and Authority in Precolonial Congo and Rwanda*. Athens, OH: Ohio University Press, 2009.
- . «Precolonial Burundi and Rwanda, Local Loyalties, Regional Royalties». *The International Journal of African Historical Studies* 34/2 (2001): 255–314.
- Pabanel, Jean-Pierre. «La question de la nationalité au Kivu», *Politique Africaine* 41 (1990): 33–4.
- Packard, Randall M. «Chiefship and the History of Nyavingi Possession among the Bashu of Eastern Zaire». *Africa* 52/4 (1982): 67–86.
- Prunier, Gérard. *Africa's World War: Congo, the Rwandan Genocide, and the Making of a Continental Catastrophe*. New York: Oxford University Press, 2009.
- Reyntjens, Filip. *The Great African War: Congo and Regional Geopolitics, 1996–2006*. New York: Cambridge University Press, 2009.
- de Saint Moulin, Léon. «Mouvements récents de population dans la zone de peuplement dense de l'est du Kivu». *Études d'histoire africaine* 7/10 (1975): 113–24.
- Stearns, Jason. *Dancing in the Glory of Monsters: the Collapse of the Congo and the Great War of Africa*. New York: Public Affairs, 2011.
- Trefon, Théodore. *Congo Masquerade: The Political Culture of Aid Inefficiency and Reform Failure*. Londres: African Arguments, 2011.
- Turner, Thomas. *The Congo Wars: Conflict, Myth and Reality*. Londres: Zed Books, 2007.
- Van Acker, Frank. «Where did all the land go? Enclosure and social struggle in Kivu (D.R.Congo)». *African Political Economy* 32/103 (2005): 79–98.

- Vansina, Jan. *Antecedants to Modern Rwanda: The Nyinginya Kingdom*. Madison: University of Wisconsin Press, 2005.
- . *Le Rwanda Ancien*. Paris: Karthala, 2001.
- Viaene, L. «L'organisation politique des Bahunde», *Kongo-Overzee* 18/1 (1952): 8–34 et 18/2–3 (1952): 111–21.
- Koen Vlassenroot, «Land and Conflict: The Case of Masisi». Dans Koen Vlassenroot et Timothy Raeymaekers (éds.), *Conflict and Social Transformation in Eastern DR Congo*. Gand: Academia Press, 2004.
- . «Violence et constitution de milices dans l'Est du Congo: le cas des Mayi-Mayi». *L'Afrique des Grands Lacs: Annuaire 2001–2* (Paris: L'Harmattan, 2002): 115–152.
- et Huggins, Chris. «Land, Migration and Conflict». Dans Chris Huggins et Jenny Clover (éds.) *From the Ground Up: Land Rights, Conflict and Peace in Sub-Saharan Africa*. Pretoria: ISS, 2005: 115–194.
- et Raeymaekers, Timothy. «Kivu's Intractable Security Conundrum». *African Affairs* 108 (2009): 475–484.
- Winter, Philip. *A Sacred Cause: The Inter-Congolese Dialogue 2000–2003*. Édimbourg: Librario, 2012.

#### RAPPORTS, MEMORANDUMS, ETC.

- Anonyme. «Mémorandum des communautés Hutu et Tutsi du Nord Kivu». Goma, 25 avril 1993.
- Bourdeau, Frère Victor. «Mokoto en exil». 30 mai 1996.
- Human Rights Watch. «Zaïre: Forcés de fuir – Violence contre les Tutsi au Zaïre». New York, 1996.
- International Crisis Group. «The Congo's Transition Is Failing: Crisis in the Kivus. Africa Report N°91». 30 mars 2005.
- Médecins sans Frontières. «Populations en danger 1995».
- Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR). «Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo». Juin 2010.

Groupe d'experts de l'ONU sur la République démocratique du Congo.

«Lettre datée du 10 décembre 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo».

**AUCUN PROCESSUS DE PAIX EN RDC NE PEUT RÉUSSIR SANS UNE PARFAITE COMPRÉHENSION DES FORCES QUI SONT LE MOTEUR DES GROUPES ARMÉS ET DE LEURS COMMANDITAIRES. LE PROJET USALAMA, EN ÉTABLISSANT UNE CARTOGRAPHIE INDISPENSABLE DE CES GROUPES, REPRÉSENTE UNE DÉMARCHÉ CRITIQUE POUR LA PAIX DANS L'EST DU CONGO.**

**— MVEMBA DIZOLELE, CHERCHEUR ASSOCIÉ DE LA HOOVER INSTITUTION**



Catholic University of Bukavu



OPEN SQUARE PROJECT



HUMANITY UNITED



Rift Valley Institute  
Taasisi ya Bonde Kuu  
معهد الإختود العظيم  
Machadika Doxaxada Rift  
Rift Valley Institute  
Instituto do Vale do Rift  
东非大裂谷研究院  
Institut de la Vallée du Rift

ISBN 978-1-907431-07-4



9 781907 431074 >